

DE L'IMPERIALISME ANCIEN A L'IMPERIALISME MODERNE : L'AVATAR COLONIAL⁽¹⁾

Cet essai provient de la constatation du *hiatus* qui ressort de la plupart des écrits contemporains sur l'impérialisme : ceux-ci se présentent, soit comme l'analyse théorique d'un concept de portée mondiale, soit sous la forme d'études de cas. Dans la première hypothèse, ils émanent de spécialistes divers (philosophes, sociologues, économistes...) que leur connaissance quelque peu schématique des faits historiques entraîne à des abstractions parfois insuffisamment fondées. Dans la seconde, en revanche, ils relèvent de monographies (l'impérialisme britannique, français, etc.) où l'historien reste attaché à souligner les traits originaux du pays étudié. Qu'il s'agisse d'ajuster le modèle à l'une de ses incarnations nationales dans le cadre de la théorie léniniste⁽²⁾, ou au contraire de rejeter, au nom des inadéquations constatées, la théorie marxiste dans son ensemble, le spécialiste sort avec réticence de son domaine particulier. De ce fait, il s'interdit de confronter la théorie à la réalité historique globale.

Or le va-et-vient constant entre la théorie et le concret nous paraît indispensable. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris de cerner de plus près l'un des épisodes-clés de l'impérialisme : *le phénomène colonial*, à la lumière d'une analyse historique comparée des différents « types » d'impérialisme, — au premier chef de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis, auxquels il faudrait adjoindre le reste du monde (Allemagne, Japon, etc.). Certes, l'étude est prématurée. Les enquêtes approfondies font encore largement défaut. Aussi bien cet essai de synthèse, tout provisoire, a-t-il seulement pour objet de relancer, sur des bases peut-être légèrement modifiées, la discussion théorique, destinée à son tour à susciter de nouveaux thèmes de recherches historiques, dans un domaine où presque tout est encore à défricher.

Reste à s'entendre sur la définition de l'impérialisme. A lire la plupart des historiens (surtout anglo-saxons) qui ont repris à leur compte le terme, communément utilisé au tournant du siècle par les artisans mêmes de l'expansion occidentale, le mot paraît simplement désigner le phénomène d'appropriation du monde, sous la forme privilégiée de la constitution d'empires. Comme le partage de

(1) Cet article, publié avec l'aimable autorisation du Centre d'Etudes et de Recherches marxistes et de son auteur, relate une communication faite au 7^e Congrès Mondial de Sociologie tenu à Varna en septembre 1970. Il a également été publié, avec quelques aménagements, dans le recueil publié par J. BOUVIER et J. GIRAULT, *L'impérialisme français d'avant 1914*, coll. « Le savoir historique », n° 10, Paris-La Haye, Mouton, 1976. Vous pourrez lire un compte rendu de cet ouvrage dans le n° 51 des *Cahiers de Clio*.

Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont accordé cette liberté (N.D.L.R.).

(2) Selon l'expression de J. BOUVIER, *Seconde note sur l'état de la discussion concernant l'impérialisme français*, Paris, CERM, novembre 1969.

l'Afrique en constitua la manifestation majeure, cela permît, à l'aide d'un sophisme rapide, à un certain nombre d'auteurs, *using the classic model of the African partition*, — lequel ne révélait guère à l'analyse de causes économiques immédiates, — de dénoncer *the historical truth of modern theories of imperialism* (c'est-à-dire des théories marxistes)⁽³⁾.

Cette définition, — nous aurons l'occasion de revenir longuement là-dessus, — nous paraît à la fois restrictive, parce que l'impérialisme ne se réduit pas au partage politique et imprécise puisqu'il ne se distinguerait guère non plus de l'exploitation du monde telle qu'elle put s'exercer depuis les origines de l'histoire. Nous partirons ici, explicitement, de la définition de Lénine qui, à partir de la même expérience concrète de la compétition du monde au début du XXe siècle, établit la liste des caractères fondamentaux de l'impérialisme ; mais la portée de son analyse dépassait singulièrement son point de départ puisque la valeur actuelle de l'impérialisme, stade monopoliste du capitalisme, surpasse à nos yeux celle qui pouvait lui être impartie à l'époque.

Rappelons brièvement ces points définis :

1. par une concentration de la production et du capital génératrice de *monopoles* ;
2. ceux-ci, par suite de la fusion du capital bancaire et du capital industriel, prenant la forme d'un *capital financier* au rôle économique décisif ;
3. d'où le rôle croissant de *l'exportation des capitaux*, prenant le pas sur l'exportation des marchandises ;
4. et le poids de *l'internationalisation* des monopoles visant au partage économique du monde ;
5. le tout aboutissant à l'achèvement du partage politique du globe entre les grandes puissances : c'est ce dernier point dont nous discuterons le bien-fondé car, à la différence des précédents qui virent au XXe siècle leur essor définitif, il apparaît aujourd'hui comme dépassé et révèle, de ce fait, son caractère étroitement conjoncturel.

Lénine qui fondait sa réflexion sur un phénomène contemporain, raisonnait naturellement dans le cadre de son temps : l'impérialisme aurait coïncidé avec la fin du dépècement colonial, à partir des années 1880-1890. Une interprétation trop littérale de sa pensée a eu tendance à figer à l'époque du partage, donc à assimiler à ce partage une analyse en fait, prospective, où le partage du monde, s'il apparaissait alors comme l'aboutissement logique du système, n'en était pas une condition, mais tout au plus une « commodité »⁽⁴⁾.

Qui plus est, le stade monopoliste ne s'est pleinement réalisé qu'entre les deux guerres mondiales, précisément au moment où il commençait de se dégager du handicap colonial qui, loin d'en être l'achèvement, fut un avatar du processus

(3) R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *Africa and the Victorians*, Londres, 1962, introduction. Pour les références précises des ouvrages consultés, se reporter à la bibliographie en fin d'article.

(4) Il va de soi que ce qui donne au capital financier les plus grandes « commodités » et les plus grands avantages, c'est une soumission telle qu'elle entraîne, pour le pays et les peuples en cause, la perte de leur indépendance politique. LENINE, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, p. 104, Moscou, Edit. du Progrès, 1969.

impérialiste, en son temps inévitable et nécessaire, compte tenu du niveau économique ambiant. L'accession au « stade suprême » (ce que d'aucuns appellent le *néo-impérialisme*, mais auquel nous préférons réserver l'appellation d'*impérialisme stricto-sensu*), se situerait donc dans la première moitié du XX^e siècle. Cependant, au sens large, si l'on cherche à déterminer l'époque où apparurent les premiers signes d'un impérialisme véritable, — bien qu'encore entaché de traits archaïques dont certains se prolongèrent jusqu'à nos jours, — ce fut un siècle auparavant, sous la forme de l'*impérialisme britannique*, dont l'apogée fut nettement antérieure à la ruée coloniale, dans les années 1850-1870. La distinction fondée sur une césure brutale vers 1880-1890, celle du *scramble*, de la « course au clocher », apparaît dans une large mesure caduque, en dépit des apparences historiques et économiques à court terme. C'est du moins ce que nous nous efforçons de démontrer.

I. L'IMPERIALISME BRITANNIQUE

Dès avant le milieu du XIX^e siècle, le « deuxième empire » britannique (par opposition à l'empire mercantile des XVII^e et XVIII^e siècles) était une réalité. Dans la période 1850-1870, on peut véritablement parler d'impérialisme puisque la Grande-Bretagne détenait le monopole de la domination du monde. Et le problème se pose de savoir dans quelle mesure le capitalisme britannique ne fut pas impérialiste par essence. Certes, au XVIII^e siècle, sa genèse fut, on le sait, consécutive aux transformations du secteur rural. Stimulés par un accroissement rapide de la population et la protection des *corn laws* (droits sur les blés importés) qui favorisèrent les innovations techniques (assolement et sélection du bétail), les propriétaires terriens entreprirent d'accaparer les petits domaines et de fermer les communaux aux usagers par le mouvement des *enclosures*. Leur politique d'expropriation des campagnes favorisa l'enrichissement d'une classe nouvelle de « fermiers » capitalistes. Le phénomène une fois enclenché fit boule de neige. L'extension agricole, attestée jusque vers 1870⁽⁵⁾ par la mise en culture des zones marginales et la spécialisation accrue (*Corn countries* et *Grass countries*) encouragea l'accumulation de capitaux disponibles et l'essor du machinisme.

Chaque progrès technique (machines à filer, à vapeur vers 1830 ; métier à tisser vers 1840) déterminait un nouvel exode des paysans, contraints de renoncer, avec la terre, à leurs activités artisanales pour venir grossir, dans les villes, un prolétariat misérable où puisait l'industrie nouvelle. La « révolution industrielle » put donc, à la limite, s'épanouir à l'intérieur des frontières, une fois dépassé le stade de l'accumulation primitive où l'empire mercantiliste avait fortement contribué à l'édification de fortunes fondées sur le commerce et arrivées en Angleterre à point nommé pour financer l'essor industriel⁽⁶⁾.

(5) Bien que la protection douanière des *Corn Laws* eût disparu en 1846.

(6) Marx a insisté sur le rôle du domaine indien dans l'accumulation primitive. A. DEMANGEON, *L'Empire britannique, Etude géographique coloniale*, Paris, 1923, p. 227-229, a de vigoureux accents pour évoquer l'ampleur des bénéfices de l'Empire mercantiliste. Cependant, certains auteurs anglais tendent à minimiser aujourd'hui la contribution de l'Inde à l'accumulation primitive.

Mais dès le début du XIX^e siècle, l'économie du Royaume-Uni, déjà inséparable de l'Inde, la plus riche des colonies d'exploitation, ne pouvait se concevoir en dehors de l'empire et de son emprise sur le reste du monde. Celle-ci présentait un triple aspect : l'exportation des hommes, des marchandises et des capitaux.

De la fin du XVIII^e siècle à 1851, la population du pays s'éleva de 16 à 27 millions. En 1900, elle était de 40 millions et demi. L'industrie ne suffisait pas à absorber cette masse supplémentaire. A la fin du XVIII^e siècle commença le départ des *Highlanders* d'Ecosse, chassés par l'extension des pâtures à moutons parallèlement au développement de l'industrie textile. De 1815 à 1880, tandis que se poursuivait à l'intérieur, sauf en Irlande, l'accroissement démographique, il sortit du Royaume-Uni plus de 12 millions d'individus qui allèrent peupler les Etats-Unis et les « colonies blanches ».

Le mouvement d'accroissement massif des échanges commerciaux, déjà réalisé avec l'Inde (la valeur des exportations quintupla au XVIII^e siècle), se poursuivait au siècle suivant. Avec l'Afrique, les importations d'huile de palme décuplèrent de 1820 à 1850. Celles du bois de teck centuplèrent. Les exportations britanniques de cotonnades, d'alcool, de sel, de fer, crûrent dans de formidables proportions⁽⁷⁾.

Il ne s'agissait plus seulement, dans cette phase finale de l'accumulation primitive, d'un capitalisme mercantile, d'autant que les échanges triangulaires fondés sur le circuit des esclaves d'Afrique et les produits de l'ancien empire de plantations (café et sucre des Antilles) avaient été désorganisés par l'interdiction de la traite en 1807. L'Angleterre, première exportatrice de produits manufacturés, première importatrice de matières premières et de denrées alimentaires, organisait son hégémonie. On sait comment elle ruina délibérément l'industrie indienne par des tarifs prohibitifs⁽⁸⁾. Dans la période suivante, la révolution des transports⁽⁹⁾ lui permit en exigeant de ses colonies, non seulement les matières premières, mais aussi certaines des denrées alimentaires qui commençaient de lui faire défaut (blé et fromages du Canada, puis, après 1885, avec l'essor des procédés frigorifiques, beurre d'Australie) d'organiser définitivement cette « nouvelle division internationale du travail » dont parle Marx, « une division adaptée aux exigences des centres principaux de l'industrie moderne [qui] surgit et transforme une partie du globe en un secteur de production surtout agricole dont le rôle est

(7) Huile de palme, 1820-1850 : de 17.000 à 440.000 quintaux anglais. Cotonnades, 1820-1850 : de 355.000 yards à 16 millions de yards. Alcools, 1827-1850 : de 100.000 à 155.000 gallons. Sel : de 150.000 à près de 500.000 boisseaux. C.W. NEWBURY, *Prix et rentabilité du Commerce ouest africain au début du XIX^e siècle*, Colloque de l'International African Institute, Freetown, décembre 1969.

(8) De 1814 à 1835, le nombre de pièces d'étoffes importées d'Inde tomba de 1.226.000 à 306.000. Dans le même temps, les étoffes britanniques passèrent de 818.000 à 51 millions de yards, A. DEMANGEON, *op. cit.*, p. 230.

(9) La première ligne à vapeur régulière avec l'Afrique remontait à 1852. Sur l'essor des importations de denrées alimentaires, voir S.B. SAUL, *Studies in British Overseas Trade*, ch. 2 et Fr. CROUZET, *Commerce et empire*, dans les *Annales, R.S.C.*, n° 2, p. 284-294, Paris, mars-avril 1964.

d'être le fournisseur de l'autre partie qui demeure principalement un secteur industriel »⁽¹⁰⁾.

Mais le trait majeur de l'impérialisme britannique, celui qui permet d'y retrouver, à côté de certains aspects « archaïques », un impérialisme véritable, ce fut l'*exportation des capitaux*. Quel que fut le volume du commerce extérieur, les investissements à l'étranger acquirent, pour l'Angleterre, un rôle déterminant puisque, d'une façon continue du début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, sa balance commerciale fut déficitaire ; mais jusqu'en 1935, la balance des paiements demeura largement positive. Certes elle bénéficiait du surplus des « revenus invisibles » : vente de services aux pays étrangers (flotte, assurances, etc.) et revenus des investissements antérieurs⁽¹¹⁾. Mais la balance des investissements eux-mêmes contribua, de plus en plus, à fournir les surplus nécessaires à de nouveaux investissements. La Grande-Bretagne avait déjà investi à l'étranger, entre 1815 et 1830, cent millions de livres sterling (M.£. 100) supplémentaires. Les investissements extérieurs, qui atteignaient un total d'environ M. £. 10 en 1816 et 250 en 1854, passèrent en vingt ans à plus de un milliard⁽¹²⁾.

On ne rencontre cependant, dans l'Angleterre victorienne, ni une concentration notable de la production et du capital, ni la fusion du capital bancaire et du capital industriel. Mais on ne la trouve guère non plus dans la période suivante, seule qualifiée « d'impérialiste » par les historiens. La puissance industrielle britannique s'était édifiée sur le charbon et l'industrie textile. Elle resta tardivement le fait de petites exploitations. En 1913, plus de 3.000 mines étaient en activité. En 1945, 676 (sur 1.500) employaient encore moins de cent ouvriers. La productivité était faible : en 1913, 8% seulement du charbon était abattu mécaniquement. Bien que les industries de Manchester eussent organisé une répartition du travail entre les petites entreprises de la région, l'industrie textile resta de même extrêmement spécialisée, caractérisée par la séparation financière et matérielle des principales étapes de la production (filature, tissage, finissage, vente). Le Pays, qui fournissait, en 1913, les 2/3 des exportations mondiales de cotonnade, ne connaissait encore de concentration ni verticale ni horizontale. En 1914, les 3/4 de l'ensemble des entreprises britanniques avaient moins de dix employés, 90% en utilisaient moins de 50. Certes, l'évolution vers la concentration était incontestable, puisqu'en 1935, 40% des ouvriers étaient répartis entre 1650 firmes seulement. Mais plus de la moitié des travailleurs restaient dans les petites et moyennes entreprises (60% dans les établissements de moins de 500 employés, dont 20%

(10) K. MARX, *Le Capital*, I, ch. 13, section 4. En 1877, pour la première fois, la valeur des importations de denrées alimentaires surpassa celle des matières premières. Mais il ne faut pas, en ce domaine, exagérer le rôle de l'Empire : en 1913, plus de 1/3 des vivres importés provenaient d'Europe continentale (M.£. 106 sur 282). L'outre-mer y participait seulement pour M.£. 76. S.B. SAUL, *op. cit.*, p. 17 et 30.

(11) De 1816 à 1870, les profits résultant des services maritimes excédèrent £.M.M. Le tableau détaillé de la balance des paiements britanniques a été dressé de 1816 à 1913 par A.H. IMLAH, *British balance of payments...*, dans *Economic History Review*, V, 1952.

(12) Chiffre de 1874-1875. A.H. IMLAH, *op. cit.* En 1857, il y avait déjà, en Inde, plus de 400 km de voie ferrée. La politique d'irrigation, déjà bien avancée en 1868, permit de juguler la grande famine du Radjputana. Les chemins de fer canadiens furent entrepris dès 1850-1860. Celui des Provinces Maritimes au Saint-Laurent fut achevé en 1876. Le transcontinental fut construit entre 1870 et 1885.

dans ceux de moins de 50). L'accélération définitive de la concentration remonte seulement au lendemain de la seconde guerre mondiale⁽¹³⁾.

Comblée par la prospérité de ses entreprises industrielles et la capacité de crédit d'un système bancaire antérieur bien rôdé, la Grande-Bretagne ne ressentit pas non plus le besoin d'augmenter de façon radicale l'efficacité de son marché des capitaux. Elle respecta tardivement la césure entre le monde industriel et celui des banques de dépôt qui continuaient de concevoir le commerce de l'argent comme des usurières à grande échelle, par la pratique généralisée des escomptes à 90 jours. Elle n'expérimenta que bien après la France, le système du *Crédit Mobilier* inauguré par les frères Pereire⁽¹⁴⁾. J. Bouvier constatait récemment le retard de la France où le capital bancaire, en pleine période « impérialiste » ne contrôlait pas encore le capital industriel⁽¹⁵⁾. En dépit des apparences, il fut pire en Grande-Bretagne : c'est que l'Angleterre, précisément parce qu'elle avait été la première puissance impérialiste, fut ensuite gênée par le vieillissement prématuré de structures paralysantes, là où les nouveaux venus, au premier chef les pays neufs (U.S.A.), purent faire sans entraves le bond en avant.

Enfin, dernier trait de l'impérialisme britannique et non des moindres puisque, ainsi que nous le verrons, il restera déterminant de l'impérialisme économique, il était « informe »⁽¹⁶⁾. Economie dominante du XIX^e siècle, mais adepte du libre-échange à partir des années 1850, l'Angleterre tendit à mettre en valeur à son profit de nombreux pays d'outre-mer, dont une partie seulement lui était annexée.

Que « l'empire informel » joua un rôle au moins aussi important que l'« empire formel », c'est d'abord une évidence économique. Même l'Inde, base de l'édifice, ne renfermait en 1885 que le 1/5 des investissements outre-mer (M.£.270). L'empire n'en détint jamais qu'un peu moins de la moitié : quelque 40% dans la période 1850-1875⁽¹⁷⁾, 47% en 1913 où l'on estimait que M.£.1780 était investi dans l'Empire contre 1900 au dehors, (principalement aux U.S.A. et en Amérique latine).

Principaux investissements britanniques outre-mer (en M.£)⁽¹⁸⁾

	1870	1885	1900	1911	1913
U.S.A. et Amérique latine	285	450	879	1275	1500 (total étranger 1900)
<i>Empire</i> (Canada - Austra- lasie - Egypte Afrique du Sud)	274	687	1145	1499	1779

(13) Fr. CROUZET, *L'économie du Commonwealth*, p. 39 et p. 57-58.

(14) L.H. JENKS, *The migration of british capital to 1875*, p. 40.

(15) J. BOUVIER, *Origines et traits particuliers de l'Impérialisme français*, Paris, C.E.R.M., 1969.

(16) R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *op. cit.*

(17) *Cambridge History of the British Empire*, II, p. 788.

(18) R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *op. cit.*

Au plus fort du partage impérialiste, en 1907-1913, la Grande-Bretagne investissait M.£. 655 à l'extérieur, contre 481 seulement, dans l'Empire⁽¹⁹⁾. Or, elle n'avait même pas l'« alibi » des pays dits « semi-coloniaux » français (Russie et Turquie par exemple), qui, plus que les colonies tropicales, drainaient les capitaux, puisque ces colonies de peuplement (Canada, Australie, Afrique du Sud) les remplaçaient avantageusement : les consommateurs des *dominions*, aux goûts européens, nantis de l'argent nécessaire et pourvus d'institutions relativement stables, garanties du capital et de la propriété, ne représentaient-ils pas les meilleurs associés possibles de la « mission victorienne » ? Ce sont d'ailleurs eux qui, en 1913 avaient absorbé les 3/4 des investissements impériaux, les pays tropicaux (Inde comprise) se contentant du reste⁽²⁰⁾.

Outre la moitié des investissements le reste du monde n'en continue pas moins de drainer les 2/3 du commerce extérieur britannique.

Commerce extérieur anglais (en pourcentage)⁽²¹⁾

	1854-1857	1913
Empire	25,4	30,7
Etranger	74,6	69,3

Enfin, l'immigration britannique vers les Etats-Unis fut tardivement très largement supérieure aux courants dirigés vers l'Empire :

Emigration (milliers)⁽²²⁾

	U.S.A.	Empire
1870	153	44
1885	138	23
1891-95	66	54
1911	122	297

(19) H. FEIS, *Europe, the worlds banker...*, p. 3-26 ; - Fr. CROUZET, *Commerce et Empire...*, p. 68.

(20) S.B. SAUL, *op. cit.*, p. 68.

(21) W.K. HANCOCK, *Survey of british commonwealth affairs...*, p. 18 ; - Fr. CROUZET, *op. cit.*, p. 282, n. 1.

(22) W.K. HANCOCK, *op. cit.*, p. 28, n. 1. En chiffres absolus, l'émigration vers les USA l'emportait largement. De 1812 à 1914, les estimations sont les suivantes (en millions), non compris les mouvements internes du Canada vers les USA :

U.S.A.	13,5
Amérique du Nord britannique	3,8
Australie:	2,2
Cap et Natal	0,7
Total	20,2

Non que l'appropriation politique fut exclue de la domination britannique du XIX^e siècle. Celle-ci avait reçu en héritage un domaine qui, à la différence de l'empire français, avait survécu aux guerres napoléoniennes. La conquête de l'Inde jusqu'alors exploitée commercialement par la compagnie, avait débuté au XVIII^e siècle avec la prise en main du Bengale (1757). L'*India Bill* (1784) régularisa le contrôle du Gouvernement sur la gestion de la colonie. La conquête du Deccan était chose faite en 1803. Après celle de l'Assam (1826), du Pendjab (1849) et à la suite de la Révolte des Cipayes (1857) qui entraîna le *Government India Act* (1858), il ne restait plus qu'à préciser les confins (Beloutchistan en 1880, Birmanie en 1885). Le Canada, acquis en 1763, reçut en 1841 l'indépendance politique pour éviter une « révolution américaine », et devint en 1863 le premier *dominion*. En Australie, la colonie pénitentiaire des Nouvelles Galles du Sud remontait à 1788 ; les autres se développèrent entre 1834 et 1859 ; l'autonomie politique était acquise en 1851.

L'expérience de colonisation systématique de la Nouvelle-Zélande avait débuté en 1837. La colonie du Cap était acquise depuis 1815, et l'occupation du Natal remontait à 1842⁽²³⁾. Enfin, en Afrique de l'Ouest, le partage implicite était chose faite dès le milieu du siècle : Freetown fut repris en 1808 par la Couronne à la *Cie du Sierra Leone* ; en *Gold Coast*, à partir de 1830, le gouverneur Mac Lean établit une situation de fait légalisée par le Parlement en 1843. Enfin, au Nigeria, un protectorat fut établi sur Lagos en 1853.

La constitution de l'Empire fut donc bien antérieure à la période dite « impérialiste ». Le problème se pose de déterminer pourquoi cet empire libre-échangiste conquiert, en définitive, de si vastes territoires qui ne le cédaient en rien aux acquisitions de la fin du siècle. Les historiens britanniques ont montré, avec juste raison, qu'il s'agissait d'un *Reluctant Empire*⁽²⁴⁾. Le moteur de la domination était l'entreprise privée. Mais le Gouvernement n'en était pas moins présent, *to open and secure the roads for the merchants*⁽²⁵⁾. Or le commerce impliquait nécessairement des incidences politiques et militaires. Les négociants se heurtaient tôt ou tard aux structures pré-existantes. Ils appelaient à la rescousse les forces de l'Etat, qui se trouvaient dans la nécessité d'occuper les places stratégiques pour protéger l'empire commercial. Le cas de la colonie du Cap est, à ce titre, exemplaire⁽²⁶⁾. Occupée en 1795 à seule fin défensive, pour éviter qu'elle ne devint, entre des mains françaises, une arme redoutable, elle constitua jusqu'à la fin du siècle un boulet dont l'Etat ne cessa de déplorer le coût. Mais, aux prises avec le dynamisme *Boer*, il ne put entraver la progression vers l'intérieur dont il s'efforça vainement de limiter les effets en refusant d'assurer aux fermiers la protection d'une frontière en constante expansion. La tentative de résister à leur prospérité des affaires, en exacerbant le nationalisme *Boer*, ne fit qu'aggraver les conflits internes des colons. Lorsque dans les années 1870-1880 la découverte successive des diamants du Rand (*Kimberley* 1867) puis de l'or de Transvaal (1886)

(23) A la suite du *Grand Trek* (1835-1843) les Etats *Boers* du Transvaal et de l'Orange furent reconnus en 1852 et en 1854.

(24) Titre de l'ouvrage de J.S. GALBRAITH, Berkeley, 1963.

(25) *Lettre de Palmerston*, 22 janvier 1841, citée par R. ROBINSON et GALLAGHER, *op. cit.*, p.5.

(26) L'histoire en est analysée par W.K. HANCOCK, *op. cit.*, II, 1, p. 10-12.

donna le « coup de pouce » nécessaire à l'adoption d'une politique de force prônée par les missionnaires depuis le début du siècle (au nom de la protection des peuples *Bantu*), l'intervention directe était, en fait, devenue inévitable.

L'attitude des Anglais en *Gold Coast* fut aussi révélatrice : alors que leur ingérence politique n'avait fait que s'accroître en pays *Fanti* depuis le début du siècle, alors même qu'elle venait de provoquer, en 1863, une nouvelle invasion de la côte par les *Ashanti* inquiets de leur progrès, un *Select Committee* du Parlement, inspectant les lieux en 1865, conclut à la nécessité de renverser l'évolution : il fallait prévoir le transfert aux Africains de l'administration et se retirer de toute la côte occidentale à l'exception, peut-être, du *Sierra Leone*. Mais la situation était désormais irréversible, trop d'intérêts étaient impliqués, liant entre eux les commerçants, les missionnaires et les Africains « évolués ». Alarmés, ceux-ci, déjà déconcertés par l'absence de riposte anglaise devant la descente *Ashanti*, suscitérent la *Confédération Fanti*, première manifestation du nationalisme ghanéen qui contribua à rendre inévitable la conquête britannique⁽²⁷⁾.

Le même problème se reproduisit partout. Même en Inde, l'occupation avait moins pour but de construire un empire que de protéger les intérêts existants. Le mot d'ordre était de se maintenir et de s'étendre par le commerce et l'influence pacifique si l'on pouvait, mais par la règle impériale si l'on devait⁽²⁸⁾. L'administration et surtout l'armée, étroitement imbriquées au commerce qui en couvrait les frais, devenaient à leur tour le rempart de l'Empire, susceptibles d'assurer la sécurité des investissements en Inde et au-delà, dans l'Asie du Sud-Est et en Extrême-Orient⁽²⁹⁾.

Mais l'expérience de la révolution américaine, puis celle de la terrible révolte des Cipayes, avait enseigné aux Anglais le danger de l'intervention autoritaire. En ce sens, il est vrai que la Grande-Bretagne constitua son empire malgré elle : au plus fort du partage, les hommes politiques auraient volontiers fait l'économie de la conquête. Mais ils la savaient inévitable : l'impérialisme, secrétant sa propre contradiction, impliquait une domination politique d'un coût élevé qui contrevenait à son objet économique.

II. LE NATIONALISME IMPÉRIAL

Voici donc situé à sa juste valeur le « partage de l'Afrique ». Il fut tout relatif. Mais il donna au problème une dimension nationaliste qui fit, précisément, l'originalité de la période d'après 1880, car elle contrevenait à la signification proprement *économique* de l'impérialisme.

Pour la plus grande puissance mondiale, l'« achèvement du partage »⁽³⁰⁾ consista surtout à étendre et préciser des zones déjà réservées. Quant à la France, elle avait depuis un demi-siècle jeté son dévolu sur sa colonie fondamentale,

(27) J.E. FLINT, *Nigeria and Ghana*, Prentice Hall, 1965, p. 125-126.

(28) Sir C.W. DILKE, *Greater Britain*, 1868, II, 394-395, cité par R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *op. cit.*, p. 10.

(29) R. ROBINSON et J. GALLAGHER, *op. cit.*, p. 11-13.

(30) Selon l'expression de Lénine.

l'Algérie. En-Afrique occidentale, le Sénégal et le Dahomey constituaient depuis longtemps des « chasses gardées »⁽³¹⁾. Des jalons sérieux avaient été jetés dans la presqu'île indochinoise⁽³²⁾.

Il ne restait donc (outre le problème chinois) que l'intérieur de l'Afrique et que l'Océanie : c'est-à-dire des zones dont nul ne mettait en doute le faible intérêt économique, — sinon certains esprits rêveurs, tel que le roi Léopold ou que Brazza, dont on ne sait pas toujours s'ils utilisaient l'argument de la « richesse » de leurs découvertes par conviction personnelle ou comme arme de propagande destinée à décrocher quelque nouveau crédit.

Il y eut, avec la période précédente, une incontestable continuité de la politique économique des grandes puissances, — au premier chef de l'Angleterre. Mais il y eut aussi un changement qualitatif certain, celui de la représentation que l'Occident se faisait de lui-même. Un signe en fut la multiplication des sociétés géographiques et coloniales ; en France, onze nouvelles sociétés naquirent entre 1871 et 1881 ; *Le Comité de l'Afrique française* se constitua en 1890 ; *L'Union coloniale française* apparut en 1893. L'ouvrage d'économie coloniale de Paul Leroy-Beaulieu, passé inaperçu en 1874, eut pour sa seconde édition, en 1881, un prodigieux retentissement. Ce vaste mouvement touchait au même moment les pays voisins, — Angleterre, Allemagne, Belgique. L'opinion se révéla particulièrement sensible au phénomène le plus visible de son temps : la lutte en Afrique.

Elucider les causes du partage devrait donc contribuer à faire saisir l'originalité de la période, et son rôle dans l'élaboration de l'impérialisme.

Les « causes » du partage de l'Afrique

Les auteurs contemporains ont mis l'accent sur les causes non économiques du partage de l'Afrique. Robinson et Gallagher ont insisté sur le rôle déterminant des hommes politiques, agissant au nom d'impératifs diplomatiques, par le jeu subtil des rapports de force entre le gouvernement de la métropole et les groupes de pression coloniaux, pas nécessairement économiques. Sur place, un rôle déterminant fut joué, plus que par les commerçants de l'Afrique de l'Ouest acquis à l'idée de l'annexion, par les missionnaires, — au nom de la « mission civilisatrice » de l'Occident tenu de « délivrer » les peuples du joug négrier de leurs potentats ou, comme en Afrique australe, d'entraver la spoliation entreprise par les *Afrikaanders*, — et par les fonctionnaires locaux et les militaires impatients d'effectuer quelque prouesse ou de résister au progrès des Français. En France, H. Brunschwig a démontré, de façon analogue, combien l'opinion redouta, de façon durable,

(31) Les Escales sénégalaises avaient survécu au « premier empire colonial ». Au Dahomey, la maison Régis de Marseille s'était pratiquement vu garantir par l'Etat, depuis 1841, le monopole du commerce d'exportation.

(32) La flotte française était intervenue dès 1848 en Annam pour protéger les missionnaires. Saïgon reçut une garnison l'année suivante. Les initiatives commerciales de Jean Dupuis étaient anciennes. L'occupation de la Cochinchine fut réalisée de 1862 à 1867 et la souveraineté de la France y fut reconnue par traité en 1874. Depuis l'expédition du Mékong (1866-1868), la France visait à l'expansion au Tonkin. Mais seule sa conquête (1883-1885) releva, à proprement parler, de la période du *scramble*.

l'« aventure coloniale » dont les hommes d'Etat supputaient le coût, tandis que les hommes d'affaires redoutaient l'ingérence de la métropole. A la veille de la prise du Tonkin, le gouvernement écrivait encore qu'il ne voulait « à aucun prix une guerre de conquête » (1882)⁽³³⁾. Il recommandait à Brazza, qui allait fonder le Congo, de rester dans « les sages limites que vous ne devez pas dépasser dans un pays où jusqu'ici nos intérêts sont relativement faibles »⁽³⁴⁾. Mais la politique de prestige l'emporta sur les réalités économiques.

L'avis des auteurs diffère seulement sur la « goutte d'eau » qui aurait déclenché le mécanisme du partage. Chaque spécialiste tend à la découvrir dans son domaine. Pour Robinson et Gallagher, ce serait l'intervention britannique en Egypte. Non qu'elle eût lieu pour des motifs économiques : l'essor du commerce britannique était bien antérieur à l'occupation ; au contraire, les affaires avaient subi un coup d'arrêt à la suite de la banqueroute du *Khédive* Ismaïl, et peu de nouvelles entreprises emboîterent le pas à la mainmise sur le pays. Celle-ci fut avant tout stratégique ; il s'agissait d'assurer la sécurité en Méditerranée et sur la route de l'Inde, menacée par le déclin de l'autorité turque sur les bouches du Nil : le partage aurait donc été entrepris moins pour édifier un nouvel empire africain que pour protéger le vieil empire d'Asie.

Newbury insiste, en revanche, sur le caractère progressivement envenimé des rivalités politiques et commerciales franco-britanniques dans l'Afrique de l'Ouest⁽³⁵⁾. H. Brunschwig, pour sa part, assigne au traité de Makoko (1880) obtenu par Brazza au Congo un rôle déterminant⁽³⁶⁾. D'autres mettent en relief la diplomatie européenne, avec l'intervention inopinée de Bismarck dans le champ des rivalités coloniales⁽³⁷⁾ et l'ambition personnelle du roi Léopold, désireux de créer en un endroit quelconque du globe, et à n'importe quel prix, un empire belge.

Tout ceci est juste. Tout survint à peu près en même temps, et l'on aurait grand-peine à trouver, en Afrique même, des arguments strictement économiques de valeur justifiant le partage. Le rôle économique de l'Afrique noire coloniale était alors et est longtemps demeuré négligeable⁽³⁸⁾.

La part africaine des investissements outre-mer effectués par les grandes puissances resta réduite : en 1913, malgré l'étendue des superficies concernées, la Grande-Bretagne n'avait investi en Afrique que M. £ 407 sur 4 milliards et seule-

(33) *Le Myre de Vilers au Cdt Rivière*, janvier 1882, cité par R. BRUNSCHWIG, *La colonisation française*, p. 162.

(34) *Instructions du Quai d'Orsay à Brazza*, février 1883, Archives de la Marine, B B 4, 1941.

(35) C.W. NEWBURY, *The Western Slave Coast and its Rulers*, Oxford, Un. Press, 1966.

(36) *L'avènement de l'Afrique noire*, ch. 8 et 9, Paris, 1963.

(37) Intervention d'abord *politique*, même si elle visait à terme à développer un empire économique, ainsi que P. Guillen le montre fort justement à propos de l'intervention marocaine (*L'Allemagne et le Maroc*, de 1870 à 1905, Paris, P.U.F., 1967).

(38) Sauf pour la Belgique, parce qu'elle n'avait pas d'autre colonie.

(39) H. FEIS, *op. cit.*, p. 23.



ment M.£ 37 si l'on exclut l'Afrique du Sud⁽³⁹⁾. En 1936, le total des investissements étrangers en Afrique noire était estimé à seulement M.£ 1 200⁽⁴⁰⁾.

Mais en invoquant la faible rentabilité de l'Afrique pour rejeter le bien-fondé des facteurs économiques du partage au profit d'une sorte de mégalomanie politique, il semble que les auteurs précédemment cités confondent deux plans : les origines du partage ne sont pas à rechercher en Afrique même. Toutes les « causes » énumérées ci-dessus n'en étaient pas, et il nous paraît vain de s'attacher à déterminer quelle fut la première en date : elles se présentaient, dans leur ensemble, comme des manifestations localisées, comme autant d'éléments de réponse aux formes diverses (politiques, diplomatiques, nationalistes, et même... économiques) à une situation globale, qui dépassait de beaucoup le continent africain, élément effectivement mineur de l'échiquier mondial, en dépit des apparences.

Le capitalisme occidental

Ce qui fut l'originalité de la période qui s'ouvrait vers 1880, ce fut l'intervention de l'ensemble des puissances occidentales, et non plus de l'Angleterre seule⁽⁴¹⁾. Ainsi se posait le problème de la constitution d'empires concurrents, dont Lénine dit fort bien qu'ils luttèrent moins « pour eux » que « contre les autres ». Ce fut cette interaction qui exigea de codifier un partage amorcé depuis un siècle. Dans le champ clos du continent africain, les rivalités internationales furent particulièrement lisibles, schématisées comme elles le furent par la Conférence de Berlin (1885), réunie à l'instigation de Bismarck appuyé par la France, à la suite des ambitions simultanément manifestées par Léopold, par l'accord anglo-portugais sur les bouches du Congo (1879, finalement non ratifié), par la fréquence des incidents franco-britanniques et par l'Allemagne.

Elucider la cause profonde du partage de l'Afrique revient donc à déterminer les raisons de cette conjonction des expansions.

Or celle-ci traduisait l'arrivée du monde capitaliste occidental dans son ensemble à un niveau économique comparable. Jusqu'alors la Grande-Bretagne s'était étalée sans rivale, donc sans ressentir la nécessité de se ménager des « chasses gardées ». Désormais, les autres puissances étaient devenues mûres pour l'expansion. Cela ne signifie pas que l'achèvement du partage fut lié à la situation économique mondiale par une simple relation de cause à effet. La plupart des puissances ne pratiquaient pas encore une économie impériale. Mais le fait même qu'elles aient proclamé très haut leur volonté de le faire prouve, à tout le moins,

(40) Alors que le total des investissements britanniques à l'étranger, approchaient la même année M.£ 4.000. Même si l'on admet avec J. Dresch (B.A.G.F., 1946) que le chiffre (donné par Frankel), sousestimant le secteur privé, doit être multiplié par 2 ou 3, il reste faible. 77% des investissements concernaient alors les territoires britanniques, 11,7% le Congo belge, et 7,3% seulement les territoires français y compris les pays sous mandat. Par opposition, les investissements français en Afrique du Nord avoisinaient vers la même date, B.A.G.F., 1953, et M. PICQUEMAL, *Les exportations des capitaux français...*

(41) J.A. HOBSON, *Imperialism, a study*, p. 8.

qu'elles en étaient devenues capables, bien plus, qu'elles en ressentaient le besoin⁽⁴²⁾.

Pourquoi l'action politique précéda-t-elle si souvent le fait économique (comme pour Léopold au Congo ou pour Bismarck au Maroc) ? C'est que les nations occidentales avaient un modèle sous les yeux, — celui de l'Empire britannique, — et qu'elles se sentaient de taille à l'égaliser, voire à le surpasser grâce à des armes nouvelles qu'elles lui avaient empruntées, mais qu'elles avaient aussi, mettant à profit leur retard, améliorées d'abord sur le plan intérieur : l'industrialisation, la concentration des capitaux, les travaux publics. De ce point de vue, dans le monde capitaliste de la fin du XIX^e siècle, le stimulant majeur fut l'innovation déterminante du chemin de fer qui absorba près de la moitié de tous les investissements privés de la période et entraîna une transformation radicale de la géographie économique, en ouvrant des débouchés énormes à l'investissement, en élargissant les marchés et en accélérant les migrations⁽⁴³⁾ ; ce n'est pas un hasard si les projets de transsahariens ou de transsoudaniens se multiplièrent en Afrique noire⁽⁴⁴⁾, si les Allemands lancèrent leur Berlin-Byzance-Bagdad⁽⁴⁵⁾, si l'expansion française se traduisit par des investissements massifs dans les chemins de fer (Turquie-Russie).

A cette cause majeure, — l'arrivée sur la scène mondiale du capitalisme occidental, — s'ajouta un élément favorable à l'extension des domaines coloniaux. La domination britannique et, dans une moindre mesure, française, qui trouvait ses racines dans l'époque mercantiliste, avait depuis longtemps amorcé la décomposition des Etats exploités, — principautés indiennes, provinces de l'empire turc, communautés africaines minées par l'économie de traite. La plupart se trouvaient, de ce fait, en état de moindre résistance. Dans le cas d'une province de l'Empire « informe » (Royaume *Ashanti*, Royaume du Dahomey), la prise en main paraissait naturelle. Mais dans celui d'une zone périphérique (Egypte, Birmanie...) elle s'imposait d'autant plus que cet affaiblissement rendait le pays particulièrement vulnérable aux risques nouveaux de concurrence européenne⁽⁴⁶⁾.

La colonisation entrave à l'impérialisme ?

Le partage de l'Afrique ne traduit donc pas la naissance de l'impérialisme. Il

(42) J. BOUVIER a montré comment, dans les années 1870-1890, au moment même où se renforçaient les grandes banques (Crédit Lyonnais, 1863 ; Société Générale, 1864 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1872), où se gonflait le volume de l'épargne qu'elles contrôlaient, le marché intérieur se dérobaît : dans cette phase de récession, les placements de capitaux sur le plan national se firent de moins en moins rentables. L'exportation devenait la seule issue possible (*Note sur les origines de l'Impérialisme français, op. cit.*).

(43) Entre 1850 et 1900, l'investissement ferroviaire excéda l'investissement de toutes les autres branches industrielles réunies, P.A. BARAN et P.M. SWEEZY, *Le capitalisme monopoliste*, p. 201-206.

(44) H. BRUNSCHWIG, *Note sur les technocrates de l'impérialisme français en Afrique noire*, dans *Rev. Fr. Hist. O.M.*, n° 194-197, 1967, p. 171-187.

(45) Concession obtenue en 1902.

(46) Mais contrairement à l'assertion de R. ROBINSON et J. GALLAGHER, il ne s'agit pas là de la cause essentielle. L'essentiel, ce fut la confrontation européenne avec cette situation de crises intérieures, elles-mêmes héritées, en grande partie, du contact antérieur avec les économies dominantes.

— révèle le décalage historique de l'accession des pays capitalistes à l'impérialisme, et son adoption comme système occidental.

Est-ce à dire que l'époque coloniale fut véritablement *impérialiste*, c'est-à-dire directement assimilable au stade monopoliste, stade suprême du capitalisme? Non sans quelque réserve.

De même que Marx avait fondé son œuvre sur l'examen du capitalisme britannique, ou qu'Hilferding était parti de l'analyse de la banque autrichienne⁽⁴⁷⁾, Lénine énonça sa théorie à partir de l'étude de la compétition européenne, — chacun se référant à l'exemple le plus marquant et le plus avancé de son temps. Lénine eut l'immense mérite de discerner la tendance au rôle prédominant des monopoles. Mais l'histoire contemporaine nous a enseigné ce qu'il était alors hors d'état de concevoir, car, quelque fut son génie, il n'était pas devin, que la phase coloniale était, à son tour, susceptible d'être dépassée, qu'elle contredisait, à la limite, les objectifs même de l'impérialisme.

Expliquons-nous. Dans la période 1850-1870, la Grande-Bretagne avait conçu un impérialisme véritable, — et non pas seulement un « archéo-impérialisme » caractérisé par une économie de pillage, de traite ou de plantations limitée à la transformation élémentaire des produits de cueillette ou des ressources minérales⁽⁴⁸⁾.

Vis-à-vis de ses colonies blanches⁽⁴⁹⁾, mais aussi de l'Inde, cet impérialisme s'était manifesté par la vigueur des flux d'investissements et par la relative autonomie laissée au relai d'une bourgeoisie nationale naissante ou déjà constituée⁽⁵⁰⁾. Il reposait sur le principe que l'accroissement des revenus outre-mer, favorisé par les investissements métropolitains, ne pouvait qu'élargir le marché britannique. Il s'était développé de façon exemplaire, précisément parce que les mobiles économiques, assurés de l'impunité diplomatique, ne rencontraient pas d'obstacle. Mais l'Angleterre occupait une position exceptionnelle, isolée et précoce. D'où la survivance des formes archaïques précédemment évoquées.

L'époque coloniale, en revanche, quelque paradoxale que puisse paraître la formulation, était le signe d'un impérialisme dénaturé. La convergence entre les mobiles et les intérêts des hommes d'affaires et des gouvernements, qui avait caractérisé les débuts de l'Angleterre victorienne, disparut. Du fait des rivalités internationales, le politique, voir le psychologique (dans le cas de Léopold) tendit à se tailler la part du lion. D'où une série de conquêtes effectuées sans raison économique apparente, et qui purent même apparaître comme économiquement

(47) Qui, relativement indifférente jusqu'alors, s'était à partir de 1898 ruée sur l'industrie. Voir à ce propos la traduction de l'ouvrage d'HILFERDING, *Le capital financier, Banques et Banquiers en Autriche au début du XX^e siècle*, Paris, 1970.

(48) Sur la définition de l'« archéo-impérialisme », voir le rapport de K.M. CHEVALIER, G. DHOQUOIS, A. LEFEBVRE et M. PIERRE, *Contribution à l'étude des formes contemporaines de l'impérialisme*, CERM, 1969.

(49) Dont le développement était, de ce fait, encore entravé. L'émancipation économique ne prendra son essor que dans la période suivante.

(50) L'Inde posséda très tôt un réseau ferré et l'industrie commença de s'y implanter dans les années 60.

aberrantes, telle, pendant quinze ans, l'aventure léopoldienne⁽⁵¹⁾, ou la « course au Tchad » dont la France se fit le champion.

Le partage de l'Afrique tropicale, effectué sans mobile économique majeur préexistant, ne donna pas non plus lieu à la « mise en valeur » que l'on aurait pu en attendre. Son exploitation releva tardivement de l'« archéo-impérialisme ». L'économie de traite y resta jusqu'à la seconde guerre mondiale fondée sur le pillage : on exportait l'or, le diamant et le cuivre et l'on achetait à des prix dérisoires des produits bruts ou médiocrement élaborés selon des méthodes artisanales (cueillette du caoutchouc sauvage, chasse à l'ivoire, fabrication villageoise d'huile de palme, concassage à main des palmistes, plantations « indigènes » de cacaoyers, de caféiers, d'arachides) ; ces produits étaient échangés contre des marchandises d'importations fortement surévaluées et destinées à l'autodestruction, à la consommation immédiate ou à la thésaurisation ostentatoire (armes à feu jusqu'en 1909, alcools, pagnes, pacotille). Les entreprises commerciales dominaient. Dans les cas extrêmes (compagnies concessionnaires du Congo) elles ne pratiquèrent, au moins jusqu'en 1920, aucun investissement, sinon des frais minimes de « premier établissement ». Elles ne prévirent donc aucun amortissement (puisqu'il n'y avait rien à amortir) et n'exercèrent aucun autofinancement : la quasi-totalité des profits étaient distribués annuellement aux actionnaires, si bien que, en cas de chute des cours sur le marché mondial, les sociétés pouvaient se retirer d'un jour à l'autre, avec le minimum de pertes, d'un pays laissé exsangue aussi bien en hommes qu'en produits⁽⁵²⁾. Les investissements se limitèrent à la construction relativement tardive de voies ferrées : celle de l'Etat Indépendant du Congo (Matadi-Léopoldville, 1890-1898) fut l'une des premières. Le Congo-Océan (Brazzaville- Pointe-Noire) fut seulement entrepris entre les deux guerres (1922-1934).

Après la première guerre mondiale apparurent les chantiers forestiers (bois du Gabon puis de Côte d'Ivoire) et les plantations européennes (Cameroun, Afrique orientale). Mais l'économie resta « singulièrement primitive et paresseuse »⁽⁵³⁾. Sauf dans les pays miniers (Congo belge, Rhodésie), la part des investissements commerciaux était largement prédominante (Unilever - S.C.O.A.-C.F.A.O.). Or les sociétés commerciales n'intervenaient guère dans la production, abandonnée au secteur traditionnel⁽⁵⁴⁾. Elles prirent l'habitude de laisser à l'Etat la charge des énormes dépenses d'équipement : face aux réticences des investisseurs, les travaux d'infrastructure furent surtout redevables aux capitaux publics (en 1936, 25% des investissements étaient d'origine publique au

(51) Où le roi engloutit jusqu'en 1895 une grande part de sa fortune personnelle, et qu'il dut à deux reprises renflouer à l'aide de deux emprunts massifs (31 millions) arrachés à grand-peine à la Belgique.

(52) Voir, à ce propos, notre thèse sur *Le Congo français au temps des grands concessionnaires, 1898-1930*, Paris, 1970.

(53) J. DRESCH, *Sur une géographie...*, p. 63.

(54) Au début du XX^e siècle, le progrès de la production du cacao de Gold Coast (Ghana), devenu en vingt ans le premier producteur mondial, fut entièrement le fait des planteurs africains. P. HILL, *The migrant Cocoa Farmers of Southern Ghana*, Cambridge, 1963, et R. SZERES-ZEWSKI, *Structural Changes in the Economy of Ghana, 1891-1911*, Londres, 1965.

Congo belge et 43% en Union Sud Africaine, mais le pourcentage atteignit 68% dans le Sud Ouest Africain et 71% en A.E.F.)⁽⁵⁵⁾.

La « mise en réserve » des territoires conquis apparut donc, paradoxalement, comme un frein à l'exploitation. On comprend, dès lors, les réticences des gouvernements manifestées au plus fort du partage : la conquête et l'occupation étaient coûteuses. Elles n'étaient peut-être pas payantes. Au début du siècle, les dépenses militaires et stratégiques occupaient la quasi-totalité des budgets (pour la France, non compris l'Afrique du Nord : 96 millions sur 115 en 1902, 83 sur 100 en 1910⁽⁵⁶⁾). On comprend aussi le bien-fondé des fameuses questions posées par les expansionnistes eux-mêmes : combien les colonies ont-elles coûté à la métropole, — aussi bien à l'époque de la conquête qu'à celle de l'effondrement du système ? Certainement fort cher et, dans le cas français tout au moins, peut-être plus cher qu'elles n'ont rapporté durant la période coloniale proprement dite⁽⁵⁷⁾. Il est probable, comme le constatait Hobson, que les métropoles avaient fait fausse route, de même que le Japon aurait eu avantage à procéder de façon pacifique en Mandchourie ou que l'Italie avait plus à perdre qu'à gagner, à long terme, à vouloir s'emparer de l'Ethiopie⁽⁵⁸⁾.

Le nationalisme impérial

C'est que l'« impérialisme colonial », tel que le définissait ses promoteurs, impliquait des éléments qui contrevenaient à son essence économique : le nationalisme et le protectionnisme.

L'optique impériale était, en effet, moins celle d'une gestion bien comprise du monde que celle d'une exaltation de l'idée nationale. De ce point de vue, le cas de la France fut exemplaire ; ce ne fut pas un hasard si le plus fort de l'expansion eut lieu entre la crise boulangiste et l'affaire Dreyfus. Coloniser représentait une occasion d'aventures, une école d'énergie, en même temps qu'une revanche aux déceptions individuelles et collectives (défaite de 1870, récession intérieure). L'entreprise, « acte de foi sonore dans les destinées territoriales illimitées de notre domaine d'outre-mer », relevait davantage de l'épopée que de la mise en valeur : on cherchait à conquérir l'empire le plus vaste possible, mais secondairement à en faire le plus riche possible⁽⁵⁹⁾.

Le phénomène fut général. C'était l'époque de l'éclosion du pangermanisme, de la conviction britannique d'exercer un devoir moral envers le reste de l'humanité : le « fardeau de l'homme blanc » apparaissait comme la ran-

(55) S.H. FRANKEL, *Capital Investment in Africa*,... ; - J. DRESCH, *op. cit.*

(56) Cité par H. BRUNSCHWIG, *Mythes et Réalités*..., p. 140.

(57) Encore faudrait-il distinguer entre ceux qui ont fourni l'argent (l'Etat) et ceux qui ont encaissé les profits (le capital privé) et noter que les dépenses (militaires ou d'équipement) étaient en même temps sources de profit. En tout état de cause, nous limitons cette hypothèse à l'Afrique noire non minière. Elle resterait à vérifier, surtout pour l'Indochine dont la prospérité fut probablement surestimée (voir ci-dessous).

(58) J.A. HOBSON, *Imperialism, A study*.

(59) T. HOFFHER, *La politique commerciale de la France*, p. 55.

çon inévitable de la « mission » occidentale, exaltée par la littérature de l'époque (Kipling).

Exacerbée par les rivalités européennes, l'idée d'empire coïncidait avec le retour au protectionnisme. Les barrières douanières s'élevèrent les unes après les autres : en 1884 en Allemagne, en 1892 en France (Tarif Méline), en 1890 aux Etats-Unis (Tarif Mac Kinley), qui ne se lancèrent pourtant dans la conquête qu'à partir de 1898 (prise aux Espagnols de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines). L'Angleterre seule ne se rallia pas à cette politique, précisément parce que son empire reposait sur le libre-échange. Mais les nationalistes impériaux, avec à leur tête Chamberlain, auraient souhaité un « libre-échange impérial », c'est-à-dire un empire sans barrière douanière intérieure, mais isolé du monde. Ce programme se transforma en 1897 en « préférence impériale », plus conforme aux aspirations des colonies blanches qui, commençant de constituer des ensembles nationaux, tenaient à obtenir la garantie du marché britannique tout en réservant leur propre avenir⁽⁶⁰⁾. Mais le plan de « tarif impérial », proposé en 1902, fut rejeté par le pays en 1906.

Il fut rejeté parce que, comme l'a admirablement montré S.B. Saul, l'Empire n'était profitable à la Grande-Bretagne qu'« en tant qu'organisme dynamique, ouvert, intégré dans le grand courant de l'économie mondiale [...], et non pas en tant que mécanisme défensif grâce auquel elle aurait pu s'abriter de la concurrence étrangère, comme le pensaient les protectionnistes »⁽⁶¹⁾.

En permettant à l'Angleterre d'organiser une première division internationale du travail, l'expansion impériale l'avait progressivement établie au centre d'un système mondial de règlements multilatéraux : jouissant de surplus croissants dans ses transactions avec ses colonies d'Afrique occidentale, avec l'Australie et surtout avec l'Inde, elle pouvait aussi compenser ses balances de paiement déficitaires avec l'Europe continentale et les U.S.A., auxquels elle achetait de plus en plus d'objets manufacturés. De plus ces pays, qui ressentaient un besoin croissant de matières premières, les achetaient directement dans l'Empire britannique (laine d'Australie, coton indien, caoutchouc de Malaisie, huile de palme d'Afrique occidentale) dont la production avait augmenté plus vite que la capacité d'absorption de la métropole. L'empire était donc pour l'Angleterre une source de richesse dans la mesure où il lui donnait le moyen de régulariser ses relations avec le reste du monde⁽⁶²⁾.

Ce fait montre bien le caractère fallacieux de la propagande « impérialiste » de l'époque qui reposait sur un postulat naïf d'autarcie contrevenant au but recherché.

La crise britannique

Qui plus est, l'idéologie impérialiste se propagea au moment même où

(60) Fr. CROUZET, *Commerce et Empire*, p. 306. L'auteur résume, p. 303-306, la thèse de S.B. Saul. L'article des *Annales*, et l'ouvrage du même auteur de la collection « Que sais-je » constituent les meilleures études en langue française de l'histoire récente du Commonwealth.

(61) S.B. SAUL et Fr. CROUZET, *op. cit.*

(62) S.B. SAUL et Fr. CROUZET, *op. cit.*

l'essor économique de la Grande-Bretagne marquait le pas. La crise amorcée en 1870 et toujours actuelle est le leitmotiv des historiens de la période⁽⁶³⁾. Ce déclin résultait de l'apparition de rivaux sérieux face à une nation qui s'était accoutumée au monopole. L'Angleterre, qui assurait encore 20% de la production industrielle mondiale en 1900, mais seulement 14% en 1913, fut rattrapée et dépassée par les pays européens puis, après la guerre, par les U.S.A. et le Japon ; elle perdit sa supériorité technique, fondée sur l'industrie textile, le charbon, la vapeur et le chemin de fer, lorsqu'à partir des années 1880 la « deuxième révolution industrielle » fit prévaloir l'électricité, le pétrole et les industries chimiques. Certes, dans l'immédiat, le retard était tout relatif. La masse des capitaux investis à l'étranger continua de s'accroître de plus en plus rapidement (M. £ 1300 en 1885, M. £ 4 milliards en 1913), passant de 13 à 16% du total des investissements britanniques. Cependant, les *nouveaux* investissements extérieurs, sauf vers la fin des années 1890 et juste avant la guerre, devinrent nettement inférieurs aux *revenus* des investissements antérieurs qui, passés de 4 à 10% du revenu national, avaient fait boule de neige et quadruplé en trente ans⁽⁶⁴⁾.

Années	Revenus tirés des propriétés à l'étranger (£ M.)	Période quinquennale	Moyenne annuelle des nouveaux investissements à l'étranger (£ M.)
1883	50	1880-1884	23,9
1891	100	1890-1894	45,6
1903	115	1900-1904	21,3
1907	140 à 153	1904-1909	109,5
1913	205 à 210	1910-1913	185

Bref, en même temps que l'équipement de la Grande-Bretagne devenait de plus en plus dépendant de la prospérité du reste du monde, la métropole insufflait proportionnellement, de moins en moins d'argent frais : elle devint un *pays rentier*, qui consommait plus qu'il ne produisait.

Enfin, malgré le bond en chiffres absolus, le commerce de l'empire apparaissait en relative stagnation, puisqu'il passait de 25,4% à 27,5% seulement du total entre 1854-1857 et 1909-1913, en dépit de l'accroissement massif des superficies (6.000.000 km² entre 1880 et 1900)⁽⁶⁵⁾.

(63) Consulter à ce propos : A. SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle*, coll. « U », Paris, A. Colin, 1931 et Fr. CROUZET, *op. cit.*

(64) De M. £ 50 en 1880 à M. £ 200 en 1913, alors que le revenu national total avait seulement doublé (de £ M. 1200 à £ M. 2250), d'après H. FEIS, *op. cit.*

(65) Fr. CROUZET, *op. cit.*

La crise s'accéléra entre les deux guerres mondiales. La volonté de retrouver, à tout prix, la parité de la livre sterling avec l'étalon-or (1925) entraîna une déflation qui laissa l'Angleterre désarmée devant la concurrence des pays à monnaie dépréciée⁽⁶⁶⁾. Elle ne connut pas, dans la période 1920-1929, l'élan de prospérité des U.S.A. et de la France ; le volume de ses exportations tomba de 30% entre 1913 et 1937. Les investissements à l'étranger diminuèrent : de 1903 à 1913, 50% des capitaux épargnés étaient exportés, mais seulement 33% en 1919, et 0% en 1937 (quand la balance des paiements fut devenue déficitaire). Le repli sur le *Commonwealth* (qui détenait dorénavant plus de 50% du total des investissements extérieurs) traduisait, en fait, un état de crise, entériné finalement par le recours au protectionnisme défensif auquel la Grande-Bretagne s'était jusqu'alors refusée : « au milieu de la ruine générale, on se raccorcha à la bouée du commerce impérial » par la Conférence Impériale d'Ottawa en 1932. Dès lors, les vieilles industries (charbon, coton) ressentirent avec moins d'acuité encore le besoin d'être rénovées pour s'adapter aux conditions nouvelles de l'économie mondiale.

Le poids de l'empire français

Du côté français, en dépit des apparences, le nationalisme colonial joua un rôle de frein. Celui-ci fut masqué, il est vrai, par le dynamisme d'une économie pressée à combler son retard. La France, qui possédait une population largement plus agricole que la Grande-Bretagne, avait jusqu'alors put vivre relativement refermée sur elle-même ; l'industrialisation avait progressé lentement. Les investissements à l'étranger, stoppés par la guerre de 1870 (après certaines expériences comme celles du Canal de Suez), restèrent à peu près nuls jusqu'en 1885. Mais ils progressèrent ensuite très rapidement.

Investissements étrangers français⁽⁶⁷⁾ (à long terme ou à caractère permanent)

Moyennes de la période	Millions de francs
1871-1875	Très peu
1876-1880	- 50 à + 50
1881-1885	rien ou très peu
1886-1890	443- 533
1891-1896	519- 619
1897-1902	1157-1257
1909-1913	1239-1339

(66) Fr. CROUZET, *L'économie du Commonwealth*, p. 14-16.

(67) D'après H.G. MOULTON et Cl. LEWIS, *La dette française*, et H. FEIS, *op. cit.*, p. 44.

En un peu plus de trente ans (1880-1914), le total des investissements extérieurs, qui avait triplé (de 14 à 45 M.M.), avait suivi un essor très supérieur à l'accroissement du capital du pays, passant de 1/12 au 1/6 de la richesse nationale (environ 300 MM). Mais en dépit de tapageuses manifestations nationalistes, cette progression se fit presque entièrement hors du domaine colonial. Les investisseurs préféraient les « semi-colonies » pour des raisons analogues à celles des Anglo-Saxons dans leurs *dominions* (encore qu'il ne s'agit pas de pays neufs aux populations homogènes à celles de la métropole) : à la veille de la guerre, les investissements coloniaux représentaient, au plus, 4 M.M. francs-or, dont 1,25 d'emprunts d'Etat⁽⁶⁸⁾.

Distribution géographique des investissements extérieurs français
(en pourcentages)⁽⁶⁹⁾

Régions	1900	1914
Europe ⁽⁷⁰⁾	19,9	27,5
U.S.A.-Canada	0,8	2
		(y compris l'Australie)
Amérique latine	2	6
Asie	0,8	2,2
Egypte-Suez		
Afrique du Sud	3	3,3
Colonies françaises	1,5	4 (71)

Malheureusement, nous ne disposons pas encore, à ce jour, d'étude économique systématique du domaine colonial français. Tout laisse à penser, cependant, que l'Outre-Mer fut plus un boulet qu'une incitation à l'expansion. Grâce à la loi des Finances de 1900 qui stipulait l'autonomie financière des colonies supposées se suffire à elles-mêmes (d'où une réduction draconienne des subventions métropolitaines), le territoire colonial, une fois conquis, ne coûta plus très cher. Mais il rapportait peu. Les investissements, presque tous destinés à des travaux d'infrastructure entrepris par l'Etat (voies ferrées, routes, ponts), n'étaient pas rentables à court terme dans des pays généralement dépourvus de richesse

(68) H. DE PEYERIMHOFF, *Entreprises et capitaux français à l'étranger* ; Fr. BLOCH-LAINE, *La zone franc*, p. 109, Paris, 1956.

(69) D'après H.G. MOULTON et Cl. LEWIS repris par H. FEIS.

(70) Dont Russie : 7 et 11,3% ; Turquie : 2 et 3,3%.

(71) La discordance entre le chiffre brut (4 MM., cité par Peyerimhoff) et le pourcentage (4%, qui correspondrait à un total de moins de 2 MM.) demanderait à être éclaircie. Peut-être provient-elle du déplacement de la rubrique Suez. Même à supposer que le pourcentage eût atteint 10%, il demeurerait relativement très faible.

minière⁽⁷²⁾. Ils supposaient un développement parallèle du commerce d'exportation.

Or, celui-ci continuait de se diriger en majeure partie vers l'étranger ou, s'il s'adressait à la France, lui posait de graves problèmes de concurrence au lieu de lui être complémentaire.

C'est qu'en dépit des nouvelles conquêtes, le domaine privilégié de l'expansion française demeurait l'Algérie : dans la période 1914-1930, l'Afrique du Nord reçut 81% des emprunts coloniaux ; le pourcentage était encore de 41% dans la période 1931-1939 (Algérie : 30 et 24,5%). En 1940, l'Algérie avait reçu 61% du total des investissements privés outre-mer (environ 130 MM francs courants sur 200)⁽⁷³⁾. En 1938, le commerce général avec l'Afrique du Nord représentait 48% du commerce colonial français (15,2 sur 31,7 MM. francs courants, dont 10,6 avec l'Algérie)⁽⁷⁴⁾. A la veille de la seconde guerre mondiale (1937), sur un lot de 5.500 tonnes de denrées alimentaires issues des colonies (avec, au premier rang, le blé et le vin d'Algérie), 4260 (soit 77%) étaient déjà produites sur le sol métropolitain, tandis que sur 5,2 M. tonnes d'importations agricoles venues de l'étranger, 3,6 étaient des matières premières nécessaires à l'industrie (soit près de 70%). Très tôt se développèrent des antagonismes tels qu'ils aboutirent à une série de mesures de contingentement⁽⁷⁵⁾.

H. Brunschwig a montré comment, jusqu'à la première guerre mondiale, en dépit des mesures protectionnistes, le volume du commerce des colonies avec l'étranger, presque toujours supérieur à la moitié, s'accrût sensiblement⁽⁷⁶⁾. Bien plus, le progrès du commerce avec la France fut nettement inférieur à celui du commerce avec l'étranger (accroissement de 67,6% contre 84% entre 1901 et 1913).

Certes, la part du commerce colonial dans le commerce extérieur augmenta (passant de 5,71% en 1882-1886 à 10,2% en 1909-1913, et 12,5% pour l'année 1913). Mais elle resta ensuite stationnaire jusqu'à la grande crise, et dépassa rarement le quart du total.

Part des colonies dans le commerce total de la métropole (en pourcentage)

1913	12,5	1935	28,2
1927	13	1936	30,4
1929	15,4	1937	26
1932	25		

(72) Il y eut parfois des exceptions : ainsi, à la surprise de ses promoteurs la première voie ferrée sénégalaise (Dakar-Saint-Louis) achevée en 1885 à des fins exclusivement stratégiques, pour contrôler la région jusqu'alors insoumise et inculte du Cayor, vivifia presque immédiatement la zone, devenue de ce fait, la première exportatrice d'arachides.

(73) M. PICQUEMAL, *Economie et Politique*.

(74) D'après la *Statistique Générale de la France*, t. 55, 1939.

(75) Accords de contingentement général sur les produits de base de l'agriculture (1931). Accord sur le sucre de mai 1934, limitant à 14% environ le pourcentage d'approvisionnement du marché français en sucre colonial, R. HOFFLER, *op. cit.*, p. 55.

(76) Il passa de 46% en 1894 à 56,9% en 1910, avec une pointe à 60% en 1907, H. BRUNSCHWIG, *Mythes et réalités...*, p. 89.

Le « repli sur l'empire » résultait alors des mesures de protection rigoureuse prises à partir de 1931 pour juguler le déficit commercial : contingentements, licences d'importation, relèvements des droits de douane⁽⁷⁷⁾. Il traduisait une phase de récession évidente ; le progrès apparent, en pourcentage, résultait de la réduction de moitié du commerce français avec l'étranger, et non d'une augmentation massive du commerce colonial qui demeura à peu près constant⁽⁷⁸⁾.

Même phénomène en ce qui concerne l'exportation des capitaux. Certes, la France avait connu une expansion incontestable après 1920. Mais elle restait malthusienne en matière coloniale ; le fer de Konakry, découvert en 1904, resta inexploité jusqu'après la seconde guerre mondiale. Les diamants d'Oubangui-Chari, découverts en 1913, ne suscitèrent qu'à partir de 1928 des entreprises minières reprises après 1935. Le « repli sur l'empire » résultait non d'un dynamisme interne, mais du resserrement du marché mondial, et notamment des pertes éprouvées dans la Russie tsariste (évalués à 11 MM francs-or). Mais en dépit de la protection impériale, les investissements à l'étranger restaient en 1938 probablement supérieurs à ceux exportés dans l'Empire⁽⁷⁹⁾.

En outre, la médiocrité des échanges des colonies avec la métropole n'était pas compensée, comme dans le système britannique, par un rétablissement spectaculaire de la balance des paiements par le truchement du commerce de l'Outre-mer avec les pays étrangers : à la veille de la seconde guerre mondiale (1936), toutes les balances commerciales des colonies avec l'étranger étaient déficitaires, sauf pour Madagascar (tout juste équilibrée : + 29 M. francs) et surtout l'Indochine (+ 228 M. francs)⁽⁸⁰⁾. En francs courants, la balance commerciale de l'ensemble de l'Outre-Mer avec l'étranger atteignait un déficit de plus d'un milliard (1352 M. de francs).

Tout ceci ne constitue que des indications éparses. Il faudrait, répétons-le, procéder à des études quantitatives détaillées : dans quelle mesure, par exemple, les colonies furent-elles importatrices ou exportatrices, c'est-à-dire agirent-elles plutôt comme des marchés pour les produits manufacturés français ou comme des fournisseurs de matières premières ? Il faudrait retracer l'évolution, situer et expliquer les renversements de courant ; le premier résultait de la soif d'équipement des colonies qui se manifesta au tournant du siècle, mais parfois (comme pour l'A.E.F.) seulement après la première guerre mondiale⁽⁸¹⁾. Le second eut-il lieu, et à quelle date ? En 1935, dans son histoire de l'A.E.F., Georges Bruel signalait déjà la carence des études françaises en la matière. S'il reconnaissait que

(77) Le pourcentage s'abaisse de nouveau dès que le Front populaire libéralisa quelque peu l'économie. A. SAUVY, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, II, p. 448-450, Paris, 1967.

(78) X. YACONO, *Histoire de la colonisation française*, coll. « Que sais-je », 1970.

(79) Ceux-ci représentaient environ 20 MM de francs-or. Travaux récents de J. MARSEILLE (*Revue historique*,). A noter que les investissements à l'étranger étaient peut-être tombés à la moitié de ceux de 1913 (en valeur-or). L'accroissement des investissements à l'extérieur provenant *exclusivement* des investissements coloniaux (investissements globaux 1913 : 45 MM, dont seulement 4 ou 5 dans l'Empire).

(80) R. HOFFHER, *op. cit.*, p. 55 et sv.

(81) Généralement les colonies, exportatrices avant la conquête, devinrent importatrices à la suite du ravitaillement des corps d'occupation puis de l'outillage économique.

l'A.E.F., la « cendrillon coloniale » naguère dénoncée par le G.-G. Merlin en 1911 n'avait pas encore « acquis sa majorité », il se rangeait à l'avis de ses contemporains pour vanter, en revanche, la prospérité « de nos autres grandes colonies ». Mais on peut se demander si des études monographiques ne seraient pas toutes plus ou moins décevantes en ce domaine. Car, en dépit de l'optimisme officiel, il se dégagait aussi, des textes d'époque, une insatisfaction permanente des milieux expansionnistes : les colonies « sont mal exploitées » ; sont-elles donc « rentables », puisqu'il ne s'agit point d'« un fait naturel », mais d'« une construction progressive et continue », nullement apparente⁽⁸²⁾ ?

En dépit du battage organisé autour de l'Exposition coloniale de 1931, l'Empire français était en crise. La métropole, aux prises à un équipement périmé, insuffisant, s'essouffait et réagissait par des réflexes malthusiens ; elle souffrait surtout d'une ignorance généralisée des conditions d'un essor véritablement impérialiste⁽⁸³⁾. Car la politique protectionniste était un remède à court terme (sauf lorsqu'il s'agissait de protéger la jeune industrie d'un pays neuf) qui se révélait être, à la longue, un obstacle à l'expansion : fondé sur les contrôles, les restrictions de la production, les quotas sur les marchés, les contingentements, elle supprimait le stimulant d'une vigoureuse concurrence extérieure. Elle ne pouvait qu'accentuer à long terme le vieillissement de l'économie.

L'avatar colonial

Entre 1880 et 1920, l'« esprit impérial » se développa donc indépendamment et parfois même en dépit du domaine colonial. Celui-ci servit seulement ensuite de repli, et surtout de parade à la grande crise, dans la brève période qui précéda la seconde guerre mondiale. Entendons-nous : nous ne prétendons évidemment pas que l'époque ne fut pas impérialiste. Elle le fut, mais d'abord ailleurs ; ce que nous récusons c'est l'identité fallacieuse impérialisme = colonisation. Celle-ci traduisait plutôt la crise de croissance de l'impérialisme. Elle agit bientôt comme une entrave à son développement. Mais entrave finalement légère car, en dépit de la volonté des nationalistes impériaux, les mesures juridiques et politiques pesaient d'un faible poids face aux forces dynamiques de l'impérialisme.

Ignorant les frontières politiques, niant la réalité des barrières douanières, la concentration se poursuivait, parachevant la formation d'unions internationales capitalistes monopoleuses qui se partageait le monde au nom du vieil adage « le profit n'a pas d'odeur ». Bien que le mouvement de concentration, impétueux au temps de sa jeunesse, au début du siècle, se fût considérablement ralenti entre les deux guerres⁽⁸⁴⁾, les coalitions financières surmontèrent finalement les décisions impériales, impuissantes à juguler le jeu fondamental de la concurrence présidant aux relations économiques mondiales. Ce fut l'époque où s'épanouirent, par-dessus les frontières, les grandes firmes d'Outre-Mer, dont l'un des exemples les plus représentatifs fut en Afrique et ailleurs, *Unilever* : le groupe était né de l'entreprise William Lever (1851-1925) qui bâtit les débuts de sa fortune sur les

(82) R. HOFFHER, *op. cit.*

(83) A. SAUVY, *op. cit.*

(84) P. JALEE, *l'Impérialisme en 1970*, p. 76.

savonnettes *Sunlight* (1888). A la suite des recherches menées sur les oléagineux⁽⁸⁵⁾, il acquit une série de plantations coloniales destinées à son approvisionnement en matières premières, principalement au Congo belge (S.E.D.E.C.), au Congo français (Compagnie Propriétaire du Kouillou, Niari, 1911), au Nigeria (Royal Niger Co) et en A.O.F. (Niger français, acquis en 1921)⁽⁸⁶⁾. Résultant de la fusion d'un trust britannique de la savonnerie et d'un trust néerlandais de la margarine, le groupe qui s'était associé les margarineries germano-hollandaises en 1928, prit sa forme définitive en 1937⁽⁸⁷⁾.

En 1946, plus du tiers du commerce mondial des matières premières oléagineuses était entre ses mains. D'une façon générale, la centralisation bancaire et l'internationalisation des firmes, favorisées par la concentration verticale et horizontale, aboutissait normalement à dépasser la contrainte des différenciations politiques.

Le rôle historique du partage colonial

Que le partage colonial n'eut pas, en lui-même, une signification impérialiste (au sens léniniste du terme) n'en atténue pas, pour autant, son caractère à la fois inévitable et indispensable au progrès de l'impérialisme.

Inévitable parce que, compte tenu de l'évolution mondiale vers la constitution des empires concurrents, le partage du monde en zones d'influences garanties par la domination politique apparaissait, à la fin du XIX^e siècle, comme une nécessité historique. En ce sens, la colonie joua le rôle qui lui était imparti dans le processus impérialiste, celui d'une assurance pour l'avenir, même si elle ne constituait pas, dans l'immédiat, une source accrue de richesses. *A contrario*, les pays qui entrèrent en retard dans le cycle impérial (U.S.A.) purent « faire l'économie » de la dépense coloniale, pour se lancer directement dans l'impérialisme des monopoles.

C'est à partir du partage que l'impérialisme mondial prit son essor, à la fois à cause et en dépit des entraves nationalistes et protectionnistes du temps : le « recueillement colonial », — malgré l'expansion générale de la période, — était un seuil nécessaire, qui permit à nouveau de repartir et d'organiser la division internationale du travail, sur le plan mondial et non plus seulement anglo-saxon.

Cependant, la phase coloniale engendrait ses propres contradictions, un moment inévitable, mais devenues peu à peu insupportables : nationalisme mais expansion internationale, malthusianisme mais progrès accéléré des moyens de production, protectionnisme mais utopie de l'autarcie impériale. L'exigence de les dépasser conduisait inéluctablement à la phase postérieure : celle des monopoles internationaux, désormais dégagés des contraintes territoriales.

Si l'on quitte maintenant le point de vue du pays dominant pour se placer

(85) La margarine, élaborée par Mège-Mouriès, en 1869, fut mise au point par la découverte de l'hydrogénation des graisses végétales en 1910.

(86) Qui, à la suite de son association avec le groupe Shell, donna naissance en 1929, à l'*United Africa Co.*

(87) J. SURET-CANALE, *L'Afrique noire*, p. 228-229.

dans l'optique du pays dominé, on perçoit combien le phénomène colonial, en lui-même déviation politique de l'impérialisme, contribua aux origines du sous-développement. La première phase, 1890-1920, se traduisit par un phénomène généralisé : celui de la liquidation des embryons de bourgeoisie autochtone. L'épisode est sans doute révélateur des implications économiques d'une prise en main politique. Il avait déjà eu lieu en Inde. Il contraste avec l'utilisation des classes moyennes par la métropole, caractéristique aussi bien de la phase précoloniale (par manque de moyens) que de l'impérialisme contemporain (soucieux de reconstituer une bourgeoisie à sa dévotion). Il fut souvent bref, mais décisif.

Les exemples sont innombrables. Au Sénégal, au siècle dernier, le gouvernement de Faidherbe et les maisons coloniales avaient d'abord appuyé l'essor des traitants sénégalais qui, avant la confrérie religieuse des Mourides, avaient introduit et développé l'arachide dans les campagnes de leur pays. Mais la conquête de l'intérieur avait entraîné leur liquidation au profit des maisons coloniales ou de nouveaux agents subalternes entrés à leur service, Libanais et petits Blancs⁽⁸⁸⁾. Au Sierra Leone, où la population acculturée des « esclaves libérés » avait joué tout au long du siècle un rôle important dans la propagation du commerce de traite jusqu'au Nigéria (où ils constituèrent, par exemple, le noyau de la colonie anglophile et marchande d'Abéokuta), la conquête provoqua leur massacre. En Gold Coast la main-mise coloniale sonna aussi le glas des grandes familles de négociants *Fanti* « évolués » chargés du courtage avec les *Ashanti*. Ils furent jetés en prison à la suite de leur remarquable tentative pour harmoniser sous la protection britannique les intérêts de la vieille aristocratie et de la nouvelle élite, lors de la *Confédération Fanti* (1871)⁽⁸⁹⁾.

La désorganisation autoritaire des structures socio-économiques préexistantes, accélérée par la généralisation du camion dans l'arrière-pays au lendemain de la première guerre mondiale, favorisa la pénétration du capitalisme occidental et prépara les conditions du sous-développement. Les « évolués », détournés des secteurs productifs de l'économie, furent condamnés à se mettre au service des firmes européennes ou à entrer dans les carrières administratives. Ils constituèrent une masse de commis, représentatifs de la catégorie locale la plus favorisée : formés, dans les écoles des missionnaires, à la culture occidentale et acquis à ses méthodes, ils furent à l'origine de cette « aristocratie bureaucratique » hypertrophiée qui pèse si lourdement sur les régimes politiques contemporains.

Mais ce fut aussi dans leurs rangs que se recruta, au sortir de la phase coloniale, une nouvelle bourgeoisie d'affaires, constituée surtout de capitalistes modestes, condamnés aux secteurs les moins rentables de l'économie (transports-commerce de détail), toutes activités désormais délaissées par les firmes métropolitaines qui s'étaient réservées l'industrie et les banques. Ils donnèrent ainsi naissance à une seconde bourgeoisie locale, désireuse de s'identifier à l'ancienne métropole et toute disposée à collaborer avec elle.

(88) S. AMIN, *Le Monde des Affaires Sénégalaises*, Paris, Ed. de Minuit, 1969 et *La politique coloniale française à l'égard de la bourgeoisie commerçante sénégalaise, 1820-1960* ; Séminaire sur le Commerce en Afrique occidentale, Freetown, Institut International Africain, décembre 1969.

(89) M. PRIESTLEY, *West African Trade and Coast Society. A Family Study*, Oxford, Un. Press, 1969.

Enfin, la « mise en réserve » des territoires coloniaux fut, en lui-même, un facteur d'accélération du processus de sous-développement : maintenues tardivement au stade de l'économie de pillage garanti par l'octroi de monopoles plus juridiques qu'économiques (les compagnies à charte et les grandes concessions), certaines colonies tropicales furent directement plongées dans l'impérialisme monopoliste sans avoir connu la transition de la domination concurrentielle (cas de l'A.E.F., du Congo Kinshasa, dans une moindre mesure du Nigeria). D'où leur incapacité à s'adapter au monde contemporain, et le caractère aujourd'hui inéluctable de leur sous-développement.

III. L'IMPERIALISME CONTEMPORAIN

Il paraît donc naïf de s'étonner de la facilité de la décolonisation de l'Afrique, presque toute entière expédiée en quelques années (1957-1960). Elle résultait directement du processus impérialiste, qui visait à éliminer les contraintes non économiques, au premier chef la « couverture » de la domination politique. La France avait attendu l'achèvement de la seconde guerre mondiale pour revenir sur ses principes financiers coloniaux (loi du 30 avril 1946) : la création du F.I.D.E.S. et de la C.C.F.O.M.⁽⁹⁰⁾ marquait désormais sa volonté d'assumer les charges du développement. De 1947 à 1956, pour la seule A.O.F., les investissements s'élevèrent à 210 MM. francs (1956) contre 90 (en francs constants) de 1903 à 1946⁽⁹¹⁾. D'où la vigueur de la poussée « cartériste », qui redécouvrait le coût de la politique coloniale. Les milieux d'affaires se rallièrent volontiers à une décolonisation dont le G.G. Delavignette soulignait qu'« elle n'a rien de démocratique. Elle a été dictée par l'argent, dans l'indifférence du peuple français »⁽⁹²⁾.

Non qu'il n'y eût, tardivement, des guerres coloniales qui visaient à entraver l'évolution. Mais celles-ci traduisaient, plus que les mobiles économiques fondamentaux du capital international, la vigueur des intérêts locaux renforcée par un contexte nationaliste hérité du passé : le meilleur exemple en fut peut-être donné par le rôle passionné des colons dans la guerre d'Algérie. Ainsi est-on entré, après la seconde guerre mondiale, dans l'ère de l'*impérialisme véritable* tel qu'il fut défini par Lénine (à l'exception du 5^e point). Nous n'entendons pas ici en reprendre l'analyse, laissant cette tâche aux économistes, infiniment mieux armés que nous en la matière.

Rappelons seulement que les exportations de capitaux reprirent à un rythme extraordinairement accéléré : le flux mondial annuel d'investissements qui, au sommet de l'entre-deux-guerres, n'exédait pas 3 MM. dollars, atteignit 3,3 MM. en 1951-1955, mais déjà 6 MM. en 1956-1959, et 14 MM. en 1965⁽⁹³⁾. En même temps, la concentration monopoliste et l'internationalisation de la vie économique prit des formes sans commune mesure avec la période précédente.

Les puissances capitalistes s'étaient rendu compte qu'elles avaient désormais

(90) Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social des Territoires d'Outre-Mer et Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.

(91) YACONO, *op. cit.*, p. 103.

(92) Cité par YACONO, *op. cit.*

(93) P. JALEE, *L'Impérialisme en 1970*, p. 77.

intérêt à larguer les charges d'une administration devenue exagérément coûteuse, dès lors que, affrontant le problème du sous-développement, elles voyaient la mise en valeur des colonies apparaître comme un gouffre exigeant d'énormes investissements à fonds perdu. La fourniture des matières brutes, et même l'essor localisé de certaines industries n'impliquaient pas nécessairement la promotion sociale des populations locales aux frais de la métropole : il devenait plus rentable de s'en remettre aux *cash crops* des paysans du Nigeria, du Ghana, de l'Ouganda ou du Sénégal, sans assurer du même coup la totalité des risques de la production.

Cependant, la décolonisation était loin de signifier l'arrêt des investissements Outre-Mer. L'« aide » publique resta prédominante. Mais, si la part des investissements privés tend aujourd'hui à s'amenuiser dans le Tiers-Monde en faveur des échanges privilégiés entre pays capitalistes développés⁽⁹⁴⁾, il faudrait nuancer cette affirmation à propos des anciennes colonies, auxquelles les entrepreneurs ne commencèrent vraiment de s'intéresser qu'après la disparition des contraintes coloniales. Ce ne fut pas un hasard. Auparavant, l'exploitation des colonies, nous l'avons dit, s'était trouvée freinée par le recours toujours possible à l'Etat dont on attendait la prise en charge des investissements de base, non rentables à court terme. Dans une certaine mesure, ceux-ci finirent par avoir lieu, mais au sein d'une « économie administrative » où l'équipement non productif (administration, armée) tendait à occuper une place démesurée : au Moyen-Congo, par exemple, tandis que la valeur ajoutée pour l'ensemble des activités productrices s'élevait en 1958 à 15,5 MM.⁽⁹⁵⁾, les seules dépenses administratives courantes atteignaient 6,1 MM. et celles d'équipement 3,5 MM. L'Etat français se trouvait dans l'obligation d'en assurer largement le financement (1,6 MM. au titre du budget civil, 3 MM. au titre du budget militaire, 0,8 MM. au titre du F.I.D.E.S.)⁽⁹⁶⁾.

Une fois tombées les frontières politiques, le recours au gouvernement colonial devenait impossible. La concurrence internationale reprenait tous ses droits : le maintien de la domination économique exigeait de chacun des apports considérables sous peine de voir le nouveau marché succomber au plus offrant.

Sur le même plan du Congo-Brazzaville, on constate que si le financement extérieur privé des investissements resta inférieur au financement extérieur public, la progression du premier devint beaucoup plus rapide : la part, dans le financement global 1960-1968, de l'apport extérieur public tomba de 48 à 36%⁽⁹⁷⁾. L'étude systématique de cette tendance, pays par pays, au lendemain de la seconde guerre mondiale, serait assurément révélatrice : c'est seulement au moment où l'on renonçait à la « chasse gardée » que l'on songeait à l'équiper.

Comme pour l'impérialisme britannique du XIX^e siècle, mais à une autre échelle, le facteur économique est donc redevenu, au sortir de la phase coloniale,

(94) P. JALEE, *op. cit.*, p. 79-84.

(95) Au coût des facteurs, c'est-à-dire fiscalité indirecte exclue.

(96) S. AMIN, *Histoire économique du Congo*, p. 61, Paris, 1970.

(97) Le financement extérieur privé des investissements passa de 4 à 11,5 MM. francs, tandis que le public passait de 8,1 à 14,7 MM. En outre, le public gratuit (non remboursable) déclina en faveur des prêts, passant de 5,5% à 4,8% du P I B, S. AMIN, *op. cit.*, p. 78-79.



le fondement sans partage de l'impérialisme. Le rôle prédominant est imparti à la puissance parvenue au plus haut point de la concentration monopoliste. Les U.S.A., premiers exportateurs de capitaux depuis l'entre-deux-guerres, auraient fourni, entre 1951 et 1967, 70% des investissements extérieurs mondiaux à long terme, et près de 80% des seuls investissements privés⁽⁹⁸⁾. Ils sont désormais en voie de dominer non seulement la plupart des anciens territoires d'Outre-Mer, mais aussi les puissances capitalistes occidentales entravées par le vieillissement de leurs structures. Ainsi surgit un nouveau point d'analogie avec le XIX^e siècle : la primauté de l'économique ressort moins d'une situation de concurrence relativement équilibrée que de l'écrasement des autres puissances par une seule, — ce que P. Jalée appelle le « superimpérialisme » des Etats-Unis. Cette supériorité permet à l'économie dominante d'atténuer la portée des conflits qui peuvent surgir avec les empires concurrents, parce qu'ils lui sont, en définitive, soumis. Et ce développement inégal apparaît bien comme le propre de l'impérialisme, plutôt que l'équilibre relatif des forces tel qu'il advint dans une phase qu'il faudrait considérer, non pas comme caractéristique, mais comme exceptionnelle de l'impérialisme : la période coloniale⁽⁹⁹⁾.

Mais parce que l'économie et le politique demeurent dans une situation permanente d'interaction et d'interdépendance, les Etats-Unis, pas plus que l'Empire britannique du XIX^e siècle, ne peuvent éviter les moyens de contrainte extra-économiques exercés de façon plus ou moins dissimulés. Ces interventions ne prennent plus aujourd'hui la forme de la conquête coloniale. Celle-ci est restée le fait de puissances attardées, où le développement impérialiste n'a pas acquis une force suffisante pour leur permettre de s'imposer sans le concours de la combinaison directe, — tel le Portugal, qui mène un combat d'arrière-garde, seul moyen pour lui de préserver quelques bribes de son empire de l'hégémonie américaine. Dans une moindre mesure, le phénomène est du même ordre pour la Grande-Bretagne, qui depuis 1918, n'a pas réussi à s'adapter aux conditions nouvelles de l'impérialisme. Certes, elle a créé, à partir du *Commonwealth*, le bloc *sterling*, vaste unité économique relativement intégrée, représentant le 1/4 de la population et près de 1/3 du commerce mondial. La zone, où l'Angleterre vend plus qu'elle n'achète, lui assure un surplus considérable dans ses transactions.

Mais le problème demeure d'un grave déséquilibre avec la zone *dollar*, c'est-à-dire essentiellement, les Etats-Unis et le Canada. Pour le résoudre, elle devrait comprimer soit la consommation intérieure, — ce qui paraît exclu, — soit les exportations vers le reste du monde, en mettant fin aux départs de capitaux vers la zone *sterling*. Cette politique de restriction conduisit le gouvernement, en 1956, à envisager l'arrêt des subventions aux membres du *Commonwealth* qui accédaient à l'indépendance. Mais la mesure aurait entraîné de trop graves conséquences pour l'ensemble et l'avenir des nouveaux Etats ; elle fut partiellement révisée⁽¹⁰⁰⁾ : la Grande-Bretagne demeure écartelée entre son opiniâtreté à restau-

(98) P. JALEE, *op. cit.*, p. 78.

(99) Lénine soulignait ce phénomène de renforcement des « différences entre le rythme de développement des divers éléments de l'économie mondiale [...] car il ne peut y avoir, en régime capitaliste de développement uniforme des entreprises, des trusts, des industries, des pays », dans *L'impérialisme, stade suprême...*, p. 124 et 155.

(100) F. CROUZET, *op. cit.*, et H. GRIMAL, *Histoire du Commonwealth britannique*, p. 119-124, coll. « Que sais-je », 1962.

rer les bases traditionnelles de son Empire et la tentation d'abandonner ce lieu d'échanges privilégié. Bien qu'il s'y ajoute d'autres éléments (notamment le problème intérieur, fondamental, de la faible productivité et du caractère très élevé des coûts sociaux), et tout en lui posant des problèmes financiers insolubles (par le remboursement des « balances *sterling* » issues de la guerre), le rejet définitif de l'isolement impérial lui permettrait, au prix d'une modernisation rapide et d'un rééquipement complet de son industrie, de libéraliser son économie et de reprendre une expansion continue sur le plan mondial. De ce point de vue, la décision, en 1961 de poser sa candidature à l'entrée dans la Communauté Economique Européenne marquait un tournant révélateur.

La forme privilégiée de domination impérialiste est devenue celle de l'intervention occulte de groupes de pression qui suscitent, renforcent et utilisent une bourgeoisie nationale disposée à reprendre à son compte les intérêts des monopoles : ainsi la Cominière du Haut-Katanga subventionnant Tshombé, ou la puissance américaine soutenant les dictatures militaires d'Amérique latine.

Ces interventions impliquent des investissements qui, pour ne pas être directement économiques, n'en sont pas moins de plus en plus considérables, consacrés par exemple à l'enseignement ou à la recherche. De nombreuses firmes (Shell, United African Co, etc.) s'enorgueillissent de consacrer un part croissante de leurs profits à la formation de cadres Africains, non plus seulement subalternes, mais aussi, et de plus en plus, moyens, et destinés, à terme, à constituer leurs équipes dirigeantes, disposant d'une plus large audience que les Occidentaux auprès des gouvernements locaux. Cependant, les formes violentes subsistent, soit de façon directe (débarquement de Cuba, guerre du Vietnam), soit par la provocation et l'exacerbation de conflits nationalistes internes (tribalisme congolais, guerre du Biafra). On y retrouve la prise en compte, par le budget de l'Etat dominant, des dépenses militaires, caractéristiques de la phase coloniale, et l'on peut parler d'un nouvel « achèvement du partage » non plus seulement territorial, mais à la fois insidieux et plus total, parce que le politique s'y trouve directement inféodé aux impératifs économiques. Ces guerres correspondent toujours aux vieux principes des Britanniques en Inde : se maintenir par la paix si l'on peut, mais par la force si l'on doit.

C'est que l'impérialisme contemporain suscite en son sein de nouvelles contradictions : sa domination même entraîne les peuples soumis à réagir, révélant leur volonté de conquérir, après l'émancipation politique, l'autonomie économique. Nés parfois seulement de l'éveil du sentiment national, mais de plus en plus souvent de la volonté de transformer les structures profondes de la société, ces conflits d'une violence extrême, apparaissent aujourd'hui comme susceptibles d'ébranler l'hégémonie américaine. Gardons-nous d'en conclure comme le firent, avec un peu trop d'optimisme, les théoriciens du début du siècle, que l'impérialisme engendre irrévocablement sa propre perte. Mais constatons, à tout le moins, que ces contradictions paraissent devenir à leur tour de plus en plus insupportables et exigeront probablement d'être surmontées par un nouveau système mondial. Elles engendrent, en tous les cas, des formes nouvelles de l'évolution. Progressivement, le poids de monopoles devient tel que le seul jeu des forces économiques ne suffit plus. Il implique de plus en plus, une concertation politique au niveau des grandes firmes nationales et internationales, autrement dit la reprise

en compte de l'économique par le politique. D'où ce terme de *superimpérialisme* utilisé pour désigner l'impérialisme de notre temps, dont la spécificité n'a pas été, et pour cause, cernée par Lénine en son temps⁽¹⁰¹⁾. Cependant rien ne dit que l'hégémonie américaine, qui paraît aujourd'hui invincible, ne puisse être surpassée comme le fut avant elle celle de la Grande-Bretagne. Mais quelles forces pourraient vaincre les U.S.A. ? L'Angleterre souffrait, malgré son écrasante supériorité technique et financière, de graves handicaps. C'était un pays, suivant le mot de Fr. Crouzet qui avait réussi à édifier une immense puissance industrielle, capable de faire vivre, sur une petite île faite pour en nourrir 25, 50 millions d'individus⁽¹⁰²⁾. Elle avait contre elle l'exiguïté de son territoire et, par suite, le nombre relativement réduit de ses habitants, dans un monde qu'elle était encore loin de maîtriser.

Elle fut surpassée par ses propres colonies, pays neufs que ses investissements avaient contribué à équiper mais dont la population s'était avérée apte à annexer les profits parce qu'elle présentait des structures sociales identiques donc, par définition, tout aussi propres à tirer parti du système.

En revanche, il semble exclu que les Etats-Unis puissent être à nouveau dépassés dans le cadre du capitalisme occidental⁽¹⁰³⁾. Quant au Tiers-Monde, il est composé de sociétés hétérogènes à celles du centre. Le mode de production capitaliste, jusqu'à présent, s'y est greffé comme un corps étranger qui, bien que drainant une part considérable des forces vives de la nation, accélère dans le reste du pays le processus de « développement du sous-développement »⁽¹⁰⁴⁾. Enfin le bloc socialiste, tel qu'il se présente à ce jour, paraît encore hors d'état de triompher sur le plan de la compétition mondiale. Certains esprits chagrins voient cependant se profiler à l'horizon l'éventualité d'un « impérialisme » d'un nouveau style, où la première place serait conquise par le monde chinois. Mais pour combattre la contradiction inhérente à l'impérialisme qui en même temps le rend peut-être inévitable, celle d'un inégal développement autorisant l'hégémonie d'un seul, l'unique issue reste celle d'une révolution socialiste *mondiale*, la seule susceptible de célébrer l'avènement du Tiers-Monde.

Catherine COQUERY-VIDROVITCH

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

- AMIN, S., *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1970.
- BARAN, P.A. et SWEEZY, P.M., *Le capitalisme monopoliste*, Paris, Maspero, 1968.
- BLOCH-LAINÉ, Fr., *La Zone franc*, Paris, 1956.
- BOURCIER DE CARBON, L., *L'investissement dans les territoires dépendants*, dans *Cahiers de l'I.S.E.A.*, n° 8 et 9, 1951.

(101) Il ne faut, en effet pas confondre ce concept avec le « surimpérialisme » lénifiant de Kautsky, contre lequel s'élevaient Lénine et Boukharine.

(102) Fr. CROUZET, *op. cit.*, p. 93.

(103) Consulter à ce propos le dernier chapitre de P. JALEE, *op. cit.*, *La contradiction principale, Perspectives politiques*.

(104) D'après le mot de A. GUNDER FRANK repris par S. AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, p. 30.

- BRUNSCHWIG, H., *Mythes et Réalités de l'Impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, Colin, 1960.
- *Cambridge History of the British Empire*, t. II, *The Growth of the new Empire, 1783-1870*, t. 3, *The Empire-Commonwealth, 1870-1919*.
- CAIRNCROSS, A.K., *Home and Foreign Investment, 1870-1913, Studies in Capital Accumulation*, Cambridge, Un. Press, 1953.
- CROUZET, Fr., *L'économie du Commonwealth*, coll. « Que sais-je », Paris, P.U.F., 1950.
- CROUZET, Fr., *Commerce et Empire : l'expérience britannique du libre-échange à la première guerre mondiale dans Annales E.S.C.*, n° 2, p. 281-310, Paris, Colin, mars-avril 1964.
- DEMANGEON, A., *L'Empire britannique, Etude géographique coloniale*, Paris, 1923.
- DRESCH, J., *Sur une géographie des investissements de capitaux. L'exemple de l'Afrique Noire*, dans *Bull. Ass. Géog. Fr.*, 177-178, p. 59-64, 1946.
- DRESCH, J., *Recherches sur les investissements dans l'Union Française* dans *B.A.G.F.*, n° 231-232, p. 2-13, 1953.
- DRESCH, J., *Les investissements en Afrique noire*, dans *Présence Africaine*, n° 13, p. 232-241, 1952.
- FEIS H., *Europe, the World's Banker, 1870-1914*, Yale, Un. Press, 1930, rééd. New-York, 1965.
- FRANKEL, S.H., *Capital Investment in Africa*, Oxford, Un. Press, 1938. 487 p.
- HANCOCK, W.K., *Survey of British Commonwealth Affairs, II. Problems of Economic Policy, 1918-1939*, Oxford, Un. Press, 1937 et 1942.
- HOBSON, C.K., *The Export of Capital*, Londres, 1914.
- HOBSON, C.K., *Imperialism, A study*, Londres, 1902 (3e éd. 1938).
- HOFFHER, R., *La politique commerciale de la France*, Paris, 1939.
- IMLAH, A.H., *British balance of payments and exports of capital, 1816-1913*, dans *Economic History Review*, V, p. 237-239, 1952.
- IMLAH, A.H., *Economic Elements in the pax britannica*, Cambridge Mass., 1958.
- JALEE, P., *Le pillage du Tiers-Monde, Etude économique*, Paris, Maspéro, 1965 ; - *Le Tiers-Monde dans l'économie mondiale*, Paris, Maspéro ; - *L'Impérialisme en 1970*, Paris, Maspéro, 1969.
- JENKS, L.H., *The migration of British Capital to 1875*, New York, 1927.
- LACAM, G., *Inventaire économique de l'Empire*, Paris, 1938.
- LENINE, V., *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme (Essai de vulgarisation)*, Moscou, Ed. du Progrès, 1969.
- MANTOUX, *La révolution industrielle en Angleterre*, Paris, 1959.

- MARX, K., *Le Capital*, Paris, Ed. Sociales.
- MOULTON, H.G., et LEWIS, Cl., *La dette française* (tr. de l'anglais), Paris, 1926.
- DE PEYERIMHOFT, H., *Entreprises et capitaux français à l'étranger, Intérêts économiques... à la veille de la guerre*, Paris, 1915.
- PICQUEMAL, M., *Les exportations de capitaux français dans les colonies*, dans *Economie et Politique*, p. 66-75, août-sept. 1957.
- ROBINSON, R., et GALLAGHER, J., *Africa and the Victorians. The Official Mind of Imperialism*, Londres, 1961.
- SARRAUT, A., *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, 1923.
- SAUL, S.B., *Studies in British Overseas Trade, 1870-1914*, Liverpool, Un. Press, 1960.
- SCHLOTE, W., *British Overseas Trade from 1700 to the 1930's* (trad. de l'all.), Oxford, Un. Press, 1952.
- SCHNAPPER, B., *La fin du régime de l'exclusif : le commerce étranger dans les possessions françaises d'Afrique tropicale (1817-1870)*, dans *Annales Africaines*, 1959.
- SURET-CANALE, J., *L'Afrique Noire, L'ère coloniale. 1900-1945*, Paris, 1964.
- WHITE, H.D., *The French International Accounts, 1880-1913*, Havard, Un. Press, 1933.